



LIGNE D'ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE 1300 368 821

Accords familiaux

Si vous envisagez de conclure des arrangements avec des membres de votre famille, comme par exemple emménager ensemble, garantir un prêt ou mettre de l'argent en commun dans une maison ou une entreprise, vous pouvez formaliser vos intentions sous la forme d'un accord familial. N'oubliez pas que l'établissement d'un accord en bonne et due forme ne signifie pas que vous ne faites pas confiance à votre famille - il s'agit simplement de protéger toutes les personnes concernées.

- Réfléchissez à ce que vous êtes prêt(e) à accepter
- Prenez le temps de discuter de tous les sujets avec toutes les personnes concernées par l'accord
- Discutez de l'arrangement proposé avec votre famille élargie et vos amis
- Obtenez des conseils juridiques et financiers indépendants pour vous assurer que votre pension ou vos projets ne seront pas affectés
- Assurez-vous que tout le monde donne son accord et appose sa signature



A COTA Victoria Program

Ligne d'assistance téléphonique

1300 368 821

seniorsrights.org.au

De 10h à 17h, du lundi au vendredi.

Contacts utiles :

Comptables et conseillers financiers

Contactez les vôtres pour obtenir de l'aide en matière d'accords familiaux ou bien adressez-vous à

Financial Counselling Victoria

fcvic.org.au/find-a-financial-counsellor

Centrelink

Pour vérifier les conséquences éventuelles de l'accord sur votre pension, connectez-vous à MyGov ou appelez le 132 300

Compass

Pour obtenir des exemples et des informations sur les accords familiaux, consultez le site www.compass.info

Federation of Community Legal Centres

La Fédération est l'organe qui coordonne les centres juridiques communautaires et les services juridiques aborigènes de l'État du Victoria. Pour trouver votre centre juridique communautaire local, visitez le site www.fclc.org.au et cliquez sur « Find a CLC » ou appelez le 1300 792 387